



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE RÉGION ILE-DE-FRANCE**

Service Territoires

Adresse postale :
19 rue d'Anjou
75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71
territoires@idf.chambagri.fr

N/ Réf. : 2025_ST_199_LM_LB



Paris, le 2 septembre 2025

Monsieur Jean-Louis FLORES
Mairie
4 place du Prieuré
78660 BOINVILLE-LE-GAILLARD

**Objet : Modification n°1 du PLU de BOINVILLE-LE-GAILLARD
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez notifié, pour avis, le dossier de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BOINVILLE-LE-GAILLARD.

Votre courrier est parvenu à notre Compagnie le 22 juillet dernier.

La modification porte sur des ajustements du règlement des zones urbaines (Ua, Ub et Ux). Ces ajustements, qui sont sans incidence sur l'agriculture, n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Elle prévoit également de classer en zone A un secteur classé actuellement en zone Ap de façon à permettre la construction d'un hangar agricole à proximité du hameau de Bretonville. Nous prenons bonne note de cette intention et confirmions que les exploitations agricoles doivent pouvoir développer ou adapter leur outil de production - y compris leurs bâtiments - afin d'améliorer leur compétitivité.

Par conséquent, la Chambre d'agriculture émet un avis favorable sur le projet de modification du Plan Local d'urbanisme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Damien GREFFIN

✓ Certified by yousign